

AVRIL 2023 N° 23

ACTU'BEIGNON

GAZETTE DE LA COMMUNE



La prochaine gazette sortira au mois de juin. Le mois prochain va être consacré au bulletin municipal qui vous sera distribué le week-end du 3 juin par les élus.

Le mot du maire

Comme vous le constatez, Beignon change de visage. Les travaux en cours vont durer encore quelques semaines, et je profite de l'occasion pour vous remercier de votre compréhension. Ce n'est pas facile de tomber sur un ou deux tronçons de circulation alternée. Les zones en résine rouge seront toutes faites en même temps à la fin du chantier (carrefour des marronniers, plateau face à l'allée du Closet, carrefour du Chénot, zone face à la garde-rie des Marmousets, carrefour chemin des Ajoncs à la Justice). Merci pour votre patience !

Sylvie HOURMAND

Une mutuelle communale proposée aux habitants

La commune souhaite proposer aux beignonnais **une complémentaire santé** offrant les meilleures garanties possibles à un prix compétitif. Pour cela, un groupe de travail s'est constitué autour de Sandra Le Fort afin d'étudier plusieurs propositions. **Pour rappel, la mairie ne signe pas de contrat avec la mutuelle et ne finance pas le dispositif.**

Ce groupe de travail a été très attentif aux critères suivants : coût de la complémentaire, nombre d'offres et délais de remboursement, temps de réactivité aux demandes, relation de proximité (présence sur la commune 1 fois par mois, déplacement à domicile), pas de questionnaire médical à l'adhésion, pas de limite d'âge...

Cette complémentaire santé, s'adressera à tous les Beignonnais, et aux personnes travaillant sur la commune.

Une offre a été retenue. Nous vous proposons de vous la présenter en réunion publique le mardi 06 juin à 15h00 à la salle multifonctions. Lors de cette réunion, vous pourrez rencontrer la personne qui interviendra sur Beignon et dès ce jour vous pourrez fixer un rendez-vous pour l'étude de vos dossiers complémentaire santé.

Le nouveau terrain de foot

S'il est un dossier lourd et pénible à gérer depuis le début de la mandature, c'est celui du nouveau terrain de foot. Nous avons mandaté un expert spécialisé. Son rapport stipule qu'il y a des malfaçons certaines et des manquements dans le cahier des charges. Il aurait fallu, par exemple, demander la réalisation de fentes de suintement de façon à évacuer l'eau stagnante. C'est ce qui sera fait en septembre prochain.

S'agissant des malfaçons constatées, le terrain a été scalpé et nivelé la semaine passée. Un certain nombre de pierres ont été enlevées mais il sera à nouveau épierré dès que les conditions météo le permettront. Ensuite, la terre sera mélangée à 180 tonnes de sable, puis le gazon sera semé.

A la charge d'Eiffage: passage niveleuse avec station GPS intégrée

A la charge d'ID Verde: tontes diverses, rotalabour et herse alternative pour épierrage, semis, et 60% du mélange terre-sable

A la charge de la commune: achat du sable, 40% du mélange terre-sable.

La rue de la Mare de la Toux interdite aux poids lourds

La municipalité cherche à sécuriser les déplacements. Le plan vélo et l'aménagement des carrefours en sont la preuve. La rue de la Mare de la Toux a également été aménagée et se poursuivra bientôt en chaussée partagée (comme à Campénéac) jusqu'à la piste cyclable menant à la base de loisirs. Le département nous demande depuis un certain nombre d'années d'interdire la circulation des poids lourds dans la rue de la Mare de la Toux (sauf riverains et livraisons). Ils seront donc déviés par le Poteau dès la fin des travaux.

2 tournages cinéma d'envergure

Deux tournages importants sont prévus à Beignon et aux alentours dans les prochaines semaines:

- ♦ **Brocéliande**, mini série de 6 épisodes de 52 minutes pour TF1. Au casting : Nolwenn Leroy et Marie-Anne Chazel. Début du tournage avril/mai. Des scènes seront tournées au quartier de la Justice.
- ♦ **Les Barbares**, film de Julie Delpy avec Sandrine Kimberlain et Laurent Lafitte. Tournage en juillet. Des repérages ont été effectués à l'école Germaine Tillon. La production recherche des figurants âgés de 18 ans (4 journées de tournage rémunérées)

Busage chez les particuliers

Lors du conseil municipal du 4 mai 2023, une délibération va être proposée concernant le busage chez les particuliers.

La loi « Climat et résilience » d'août 2021 change la donne en matière d'artificialisation des sols. L'écoulement des eaux pluviales et leur infiltration doivent être favorisés sauf pour les projets communaux où études diverses et poussées doivent être faites en amont.

En conséquence, le busage pour convenances personnelles chez les particuliers en agglomération (fossé le long des propriétés) sera soumis à déclaration préalable en mairie et sera à la charge du demandeur (fourniture et pose). Pour le busage permettant l'accès à une parcelle constructible, la fourniture des buses est à la charge du propriétaire et la commune les pose .

Agenda

Dernière minute : Nous avons reçu l'avant-projet concernant notre épicerie. Une réunion d'information/présentation vous est proposée le 13 juin à 18.30 en présence du cabinet d'architectes. Salle multifonction .

5 mai-2 juin : Expo Dünvel Josset. Photographe. Rencontre avec l'artiste le 5 mai de 17h00 à 20h00. Médiathèque/Espace culturel Simone Veil. Beignon.

7 mai. Vide grenier à la salle multifonctions. Organisation :Les chats libres. Installation dès 6h30.Petite restauration sur place. Inscriptions au 06 48 89 98 49 ou jph56@orange.fr

8 mai : Cérémonie de la victoire du 8 mai 1945. Monuments aux morts. Rdv à 11h00. Suivie d'un vin d'honneur en mairie.

13 mai à partir de 16h45 : 2ème édition de la marche gourmande. Bulletins d'inscription dans vos commerces.

26 mai à 18h00 : Fin de la campagne de piégeage des frelons. Salle d'activités. Retour des pièges et enregistrement des captures.

3 juin : Concours de palets. Stade municipal. Concours individuel à partir de 9h00 (5€/pers) et concours en doublettes à partir de 14h00 (10€/équipe). Organisation OC Beignon. Restauration sur place le midi.

25 juin : 2ème édition de la fête de la musique. Terrain Sainte Reine.

Infos pratiques

Agence postale communale : ouverte du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00. Le samedi de 8h30 à 11h30.

Conseils municipaux :

- ♦ jeudi 4 mai à 19h00 et vendredi 9 juin à 19h00

Réunions de quartiers :

- ♦ **le samedi 29 avril** : Bourg Nord, à la salle de convivialité (10h00)
- ♦ **Le samedi 13 mai**: Bourg Sud, au rond point de la gare (10h00)
- ♦ **Le samedi 20 mai** : Plessis, en face de l'arrêt de bus (10h00)
- ♦ **Le samedi 27 mai**: Val es Lan, La Rvière, la Fosse Noire, à la rue du ruisseau (10h00)
- ♦ **Le vendredi 2 juin**: la Vigne, Launay, la Daoutte à la boîte à livres à la Vigne (18h00)



Mairie de Beignon officiel



Site internet : www.beignon-porte-sud-broceliande.fr